enseignement catholique
CAE - Pays de la Loire

Mouvement de l'emploi des enseignants du 2d degré
Rentrée 2026

Pour diffusion et affichage

↳ Vous êtes enseignant en **contrat définitif** et souhaitez demander **une mutation pour la rentrée 2026…**

↳ Vous êtes **professeur stagiaire** des concours CAFEP – 3ème Concours – CAER et devez faire **une première demande de nomination en contrat définitif pour la rentrée 2026…**

Vous devez **OBLIGATOIREMENT** remplir un ou plusieurs dossiers de demande d'inscription au mouvement 2026 **avant le LUNDI 19 JANVIER 2026** (date limite de retour des dossiers).

Pour une demande de mutation ou de 1ère nomination en contrat définitif dans…

un ou des départements de l'**Académie de Nantes**	**une autre académie**
⇩	⇩
Remplir 1 seul dossier de demande « Intra-académique »	**Remplir 1 seul dossier de demande « Interacadémique »** (sans y joindre d'enveloppe timbrée ni de timbres)

Ces dossiers sont à retirer dès à présent auprès de votre chef d'établissement ou de son secrétariat.
Il est demandé de remplir numériquement les dossiers selon les consignes que vous pouvez obtenir auprès de votre chef d'établissement ou de son secrétariat. Les éventuels justificatifs doivent aussi être joints sous forme numérique.
Les dossiers complets, avec les éventuels justificatifs demandés, signés par votre chef d'établissement, seront retournés par votre chef d'établissement à l'intention du Président de la Commission Départementale de l'Emploi de votre département d'origine **au plus tard le 19 janvier 2026.**

Rappels et points d'attention

↳ Pour les demandes d'inscription au mouvement intra-académique, ce dossier ne dispense pas de l'envoi ultérieur d'un dossier de candidature sur les emplois publiés selon le calendrier prévu pour l'académie de Nantes : **entre le 1er et le 10 avril 2026** (date limite de réception des dossiers – modalités à venir).

↳ Pour les demandes d'inscription au mouvement interacadémique, ce dossier ne dispense pas de l'envoi ultérieur d'un dossier de candidature, selon le calendrier et la procédure qui vous seront indiqués par la CAE concernée. Pour toute question, le secrétariat de la CAE de Nantes est à votre disposition : caepaysdelaloire@ecr-uradel.org – 02.41.79.51.57

↳ Les justificatifs médicaux doivent avoir été établis dans le mois qui précède la date de dépôt de la demande

↳ Ce dossier ne concerne pas les maîtres délégués (titulaires ou non d'un CDI).

↳ **Les enseignants contractuels et maîtres délégués inscrits à un concours de recrutement pour la session 2026 doivent en avoir informé leur chef d'établissement.**